

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 1

Rubrik: La page des soins infirmiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dix de moins, mais bah! laissons-lui cette satisfaction et croire que nous le croyons! Il vit de pain, d'olives et de sardines; il touche 340 drachmes par mois, dont les 100 de la Croix-Rouge suisse. A l'idée d'un repas chaud, il se met à pleurer. Sa chambre, cette cellule parmi d'autres, dont les parois sont de carton fort, donne de plain pied sur la plage et la mer. D'origine grecque, lui aussi est né en Roumanie. Il fut déporté en Russie, puis en Sibérie. Il n'avait jamais touché le sol de la Grèce, sa patrie pourtant, avant 1946; il avait alors 86 (ou 76...) ans. A aucun prix il ne veut quitter sa misérable chambre pour aller vivre en « prison », à Hélio-polis. Non, non, plus de prison, jamais, plutôt mourir tout de suite. Il veut rester « libre », libre tant qu'il vivra encore. Libre de manger des olives alors qu'il aurait si envie de bonnes soupes. Libre de se traîner

dehors au soleil sur sa canne quand il lui plaît, libre de pleurer quand il en a envie. La liberté du réfugié, « sa » liberté. « On m'a déjà tout pris, laissez-moi cela au moins! »

PENSEZ-Y...

Vingt-cinq nouveaux « cas », c'est peu dira-t-on en regard des besoins qui sont si nombreux. Mais voilà, si les besoins eux sont illimités, nos ressources, elles, ne le sont pas. Pour pouvoir inscrire l'an prochain cinquante, cent nouveaux « cas », il nous faudrait un apport supplémentaire de fonds, des assurances de « nouveaux » par-rainages.

LA PAGE DES SOINS INFIRMIERS

Sous-commission des aides soignantes

La Commission des soins infirmiers (anciennement Commission du personnel infirmier) a tenu séance le 14 novembre; elle a nommé la sous-commission qui s'occupera de la formation des aides-soignantes placée sous le contrôle de la Croix-Rouge suisse. Feront partie de cet organe, présidé par M^{me} Marie-Lucas Stöckli, conseillère générale, de Menzingen: M^{lles} Nicole Exchaquet, infirmière-conseil à la Direction des affaires sanitaires du canton de Vaud, Louise Hertkorn, chargée de l'instruction des soignantes pour malades chroniques au Home pour vieillards de l'Hôpital des Bourgeois de Bâle, le professeur B. Steinmann, de Berne, président de la Société suisse de gérontologie, M^{lle} Frieda Uhlmann, diaconesse, infirmière-chef du Home de vieillards Moosrain à Riehen. Le secrétariat de cette sous-commission sera confié à M^{lle} Nina Vischer.

*

Conférence des écoles d'infirmières

La conférence des écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse s'est tenue à Berne le 24 novembre. Plus de cent personnes y ont participé. Les débats ont porté en particulier sur la révision des directives concernant la protection de la santé des élèves. A cette occasion, il s'est avéré que les mesures introduites en 1946 ont donné d'excellents résultats. Il a toutefois été recommandé de remplacer les examens radioscopiques par la prise de radiophotographies ou de grandes radiographies et d'introduire dans les écoles des séances régulières de gymnastique, dirigées par une physiothérapeute, en tant que mesure prophylactique contre la fatigue et les affections dorsales.

*

Au Lindenhof

Le mandat des membres du Conseil de fondation et de la direction de l'Ecole d'infirmières croix-rouge du Lindenhof arrivait à échéance à fin 1960. A cette occasion, le professeur Carl Müller, membre de ces deux organes et M. Ed. Freimüller, président de la ville de Berne et membre du Conseil de fondation, ont présenté

leur démission. Le Comité central a désigné leurs successeurs en la personne du professeur F. Escher, directeur de la Clinique universitaire d'otologie, membre du Collège des médecins du Lindenhof depuis 1948 et de M. W. Bickel, député au Grand Conseil et président du comité de la Corporation de l'île.

*

Nouveaux statuts de la VESKA

Dans sa séance d'automne, le Comité de Direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé les nouveaux statuts de la VESKA qui ont fait l'objet d'une récente révision.

*

Propagande pour les soins infirmiers au Haut-Valais

Une campagne de propagande en faveur des soins infirmiers s'est déroulée du 20 au 25 novembre dans les vallées et les villages du Haut-Valais sous les auspices de la section locale de la Croix-Rouge. Son président, le Dr Ph. Anderegg, accompagné de M^{lle} Agathe Zwicky, notre infirmière propagandiste pour la Suisse alémanique, ont donné des conférences à l'intention des jeunes filles et de leurs mères dans tous les villages de la contrée.

*

L'exposition itinérante a fermé ses portes

Le 3 décembre, la Commission de propagande pour le recrutement d'infirmières s'est rendue à Lichtensteig dans le canton de St-Gall pour y visiter l'exposition itinérante « La profession d'infirmière » qui a fermé définitivement ses portes à fin 1960.

Cette exposition avait commencé ses voyages au printemps 1955. En près de six ans, elle a été présentée dans 62 localités attirant plus de 100 000 visiteurs. L'exposition a fortement contribué à améliorer le recrutement de nouvelles infirmières. L'augmentation des inscriptions de jeunes candidates enregistrées ces dernières années dans la plupart des écoles est également due à d'autres facteurs, notamment aux progrès de la formation et à la normalisation des conditions d'engagement et de travail du personnel infirmier.